Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260302-2026_03_02_07-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 02 mars 2026

Date convocation : 17/02/2026	Le deux mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14	**Etaient présents :** M. Guy CONNAN, M. Jean Louis HERVE, Mme Carole MEYER ; M. Jean Michel VIEL ; Mme Dominique GELGON ; M. François LE GOAZIOU ; M. Yannick CARMIGNAC ; Mme Sandrine MOREUAX ; M. Joseph LE CHEVERT ; M Céline LE RU ; Mme Brigitte LE BAIL ; Mme Chantal BERTHO ; M. Jean Yves DERRIENNIC, Mme Christiane LE BRETON **Excusés** : Mme Claudine MONJARET **Secrétaire de séance** : Mme Carole MEYER

2026_03_02_07 OBJET : **Vote du Budget primitif : Commune**

Monsieur le Maire commente à l'Assemblée les diverses propositions de recettes et de dépenses constituant, pour l'exercice 2026, le Budget Primitif de la commune.

Vu la commission de finances réunie le 16 février 2026, approuvant les propositions

Vu le budget qui lui est présenté, Le conseil Municipal**, à l'unanimité**

APPROUVE le budget communal 2026, dont la balance s'établit comme suit :

	SECTIONS ARRETEES A LA SOMME	
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	1 271 673.38 €	**919 626.57 €**

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Carole MEYER

MAIRIE DE PLOËZAL (22)